Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

CARRIÈRES SOCIALES, PARCOURS ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

ÉVALUATION DE COMPÉTENCE : PILOTER UN PROJET ÉDUCATIF, COMPÉTENCE CE5

SESSION 2026

Durée : 2 h 30

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
CARRIÈRES SOCIALES, PARCOURS ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	3,0 À TITRE INDICATIF, SELON LES DONNÉES DE LA DEMANDE

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : MAISON DE QUARTIER LES PASSERELLES, SAINT-ÉTIENNE (LOIRE)

Vous êtes stagiaire au sein de la Maison de quartier Les Passerelles. L'équipe vous confie la préparation d'un projet éducatif intitulé « Jardiner et cuisiner ensemble », destiné à des jeunes de 14 à 17 ans accompagnés par la structure.

Le projet doit favoriser la participation des jeunes, développer leur autonomie et renforcer les liens avec les habitants du quartier. Il se déroule sur six semaines, du 4 mai au 12 juin 2026, dans une salle d'activité et sur une parcelle de jardin partagé située à proximité. Le groupe comprend 18 jeunes inscrits, dont 4 susceptibles d'avoir besoin d'un accompagnement renforcé pour participer aux activités. La présence moyenne prévisionnelle est de 12 jeunes par séance.

Le budget prévisionnel maximal est de 2 300 €. L'équipe comprend une éducatrice spécialisée, un animateur et une bénévole du jardin partagé. Toute activité est préparée avec les jeunes et adaptée aux besoins repérés. Les données opérationnelles, budgétaires et d'organisation figurent dans le dossier technique DT 1 à DT 3. Répondez dans les documents réponse lorsque cela est demandé. Le référentiel national situe « Piloter un projet » dans le parcours Éducation spécialisée sous la compétence CE5 ; les modalités d'évaluation du présent sujet sont locales.

PARTIE 1 : Analyse de la situation et diagnostic partagé (5 points)

Analyser les besoins, les ressources et les contraintes du projet

À partir de la situation et des documents DT 1 et DT 2, établissez les éléments utiles au cadrage du projet. Distinguez les constats établis des hypothèses qui devront être vérifiées avec les jeunes.

Données de cadrage du projet

Élément	Donnée
Public concerné	18 jeunes inscrits, 14 à 17 ans
Durée	6 semaines, du 4 mai au 12 juin 2026
Fréquentation moyenne prévue	12 jeunes par séance
Équipe projet	Éducatrice spécialisée, animateur, bénévole
Budget plafond	2 300 €

Synthèse des informations fournies dans le dossier technique.

1.1 (1,5 point) Formulez un diagnostic synthétique en distinguant deux besoins ou attentes à vérifier auprès des jeunes, deux ressources déjà mobilisables et deux contraintes à prendre en compte. Appuyez chaque élément sur une donnée du sujet ou indiquez qu'il s'agit d'un point à vérifier.

1.2 (1,5 point) Identifiez les personnes et groupes à associer au diagnostic partagé. Pour chacun des trois acteurs ou groupes que vous retenez, précisez une information à recueillir et un moyen adapté pour la recueillir.

1.3 (2 points) Complétez le tableau du DR 1. Pour chaque besoin retenu, rédigez un constat ou une question de diagnostic, puis indiquez une potentialité du public sur laquelle le projet peut s'appuyer.

PARTIE 2 : Objectifs, planification et budget prévisionnel (6 points)

Coconstruire les objectifs et organiser les ressources

Le projet est limité à six semaines et à un budget total maximal de 2 300 €. Les dépenses prévisionnelles sont détaillées dans le DT 2. Le calendrier et les jalons figurent dans le DT 3. Les calculs sont à présenter avec leurs unités et une interprétation en lien avec la faisabilité du projet.

Dépenses prévisionnelles fournies

Poste	Mode de calcul	Montant
Matériel de jardinage et consommables	Forfait	420 €
Transport	Forfait	360 €
Collations	Forfait	180 €
Intervenante cuisine	6 séances × 3 h × 32 €/h	576 €
Temps de préparation et coordination de l'équipe	24 h × 28 €/h	672 €

Montants TTC estimés en euros.

2.1 (2 points) Calculez le coût total prévisionnel et le coût moyen par jeune inscrit, sur la base des 18 jeunes. Calculez ensuite le coût moyen par séance pour les six séances. Présentez les opérations et arrondissez les coûts unitaires au centime.

2.2 (2 points) Les financements envisagés sont de 1 500 € au titre d'une subvention, 500 € de la commune et 300 € sur fonds propres. Calculez le total des financements et l'écart entre ce total et le coût prévisionnel. Concluez sur l'équilibre du budget et proposez une mesure de gestion si les dépenses augmentent de 5 % par rapport au coût prévisionnel.

2.3 (2 points) À partir du DT 3, complétez la planification du DR 1 en indiquant, pour les étapes demandées, une action, un responsable et un jalon de vérification. Justifiez une adaptation à prévoir pour que les jeunes puissent réellement participer aux choix et à l'évaluation.

PARTIE 3 : Mise en œuvre et coordination de l'équipe (5 points)

Organiser les actions et soutenir la participation du public

La première séance est prévue le 4 mai 2026. Le groupe de travail comprend l'éducatrice spécialisée, l'animateur et la bénévole. Les rôles et moyens disponibles sont précisés dans le DT 3. L'éducatrice assure le suivi éducatif et la coordination générale ; l'animateur organise les activités ; la bénévole apporte son

expertise du jardin partagé. Les jeunes participent aux décisions concernant les activités, dans le cadre de sécurité fixé par l'équipe.

Répartition des rôles et moyens disponibles

Acteur	Contribution attendue	Limite ou point de vigilance
Éducatrice spécialisée	Suivi éducatif, coordination, liens avec les partenaires	Disponibilité de coordination incluse dans 24 heures d'équipe
Animateur	Organisation et animation des séances	Veiller à la participation de chaque jeune
Bénévole du jardin partagé	Conseils pratiques sur le jardin	Intervention selon ses disponibilités
Jeunes participants	Choix des activités, réalisation, bilan	Prévoir des modalités d'expression accessibles

Données de préparation communiquées par la Maison de quartier.

3.1 (2 points) Proposez un déroulé opérationnel de la première séance en quatre étapes maximum. Pour chaque étape, précisez sa durée, la personne responsable et la place accordée aux jeunes. La séance dure 2 h 30 ; prévoyez au moins 15 minutes de clôture et de recueil des avis.

3.2 (1,5 point) Décrivez deux modalités concrètes permettant aux jeunes ayant besoin d'un accompagnement renforcé de prendre part aux activités et aux décisions. Pour chacune, indiquez l'obstacle auquel elle répond et la ressource de l'équipe mobilisée.

3.3 (1,5 point) Rédigez les éléments essentiels d'un point de coordination hebdomadaire de 20 minutes : trois informations à partager, une décision à tracer et une modalité pour recueillir le point de vue des jeunes avant la séance suivante.

PARTIE 4 : Suivi, évaluation et ajustement du projet (4 points)

Définir des critères et exploiter les résultats pour ajuster l'action

Les objectifs de suivi retenus par l'équipe sont la participation régulière, l'expression des jeunes dans les décisions et le respect de l'enveloppe budgétaire. Le DT 3 précise les valeurs cibles et les sources de vérification. L'évaluation doit associer les jeunes et permettre des ajustements pendant le projet, sans attendre son bilan final.

Indicateurs et cibles de suivi

Dimension évaluée	Indicateur	Cible	Source
Participation	Jeunes présents en moyenne par séance	Au moins 12	Feuille de présence
Participation aux décisions	Jeunes ayant contribué à au moins un choix tracé	Au moins 12 sur 18	Compte rendu et relevé des choix
Budget	Dépenses cumulées en fin de projet	Au plus 2 300 €	Suivi des dépenses

Références arrêtées au cadrage du projet.

4.1 (2 points) Pour chacun des trois indicateurs du tableau, indiquez à quel moment le suivi doit être réalisé et qui peut contribuer à son recueil. Pour l'indicateur de participation aux décisions, précisez une manière de vérifier que la contribution des jeunes a effectivement influencé au moins un choix du projet.

4.2 (2 points) À la troisième semaine, la présence moyenne observée est de 9 jeunes par séance, 7 jeunes sur 18 ont contribué à un choix tracé, et 1 250 € ont déjà été dépensés. Analysez ces résultats au regard des cibles. Proposez deux ajustements réalistes, dont un portant sur la participation des jeunes, et indiquez comment vous vérifierez leurs effets lors des séances suivantes.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

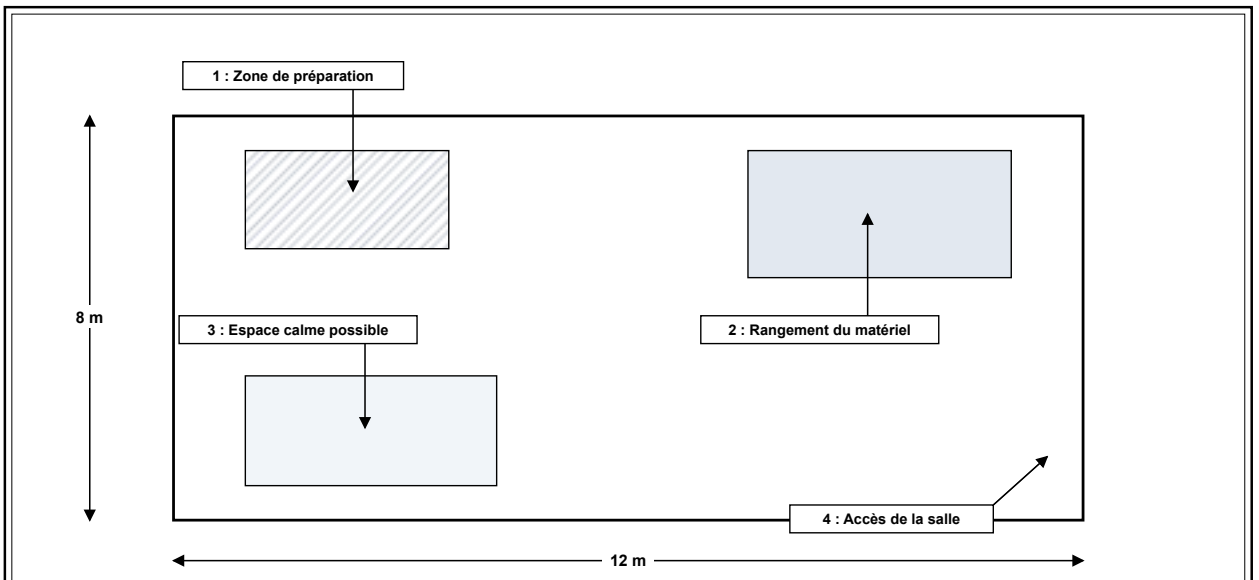
Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DIAGNOSTIC INITIAL ET CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

La Maison de quartier accueille les 14 à 17 ans du secteur. Les inscriptions au projet portent sur 18 jeunes. Les échanges informels menés lors des activités précédentes font apparaître un intérêt pour les activités pratiques, mais aucun recueil spécifique des attentes relatives au jardin et à la cuisine n'a encore été réalisé. Ces éléments constituent des indices à vérifier, et non un diagnostic individuel établi.

Quatre jeunes peuvent nécessiter un accompagnement renforcé pour participer à certaines activités. Aucun diagnostic médical ni besoin individuel détaillé n'est fourni ou à inférer. L'équipe doit recueillir les besoins avec les jeunes concernés, dans le respect de leur confidentialité. Ressources repérées : salle d'activité, jardin partagé à proximité, matériel de base déjà disponible, réseau de bénévoles du jardin et équipe de la Maison de quartier. Contraintes repérées : durée limitée à six semaines, budget plafond de 2 300 €, disponibilité variable de la bénévole et fréquentation réelle à confirmer.

La salle mesure 12 m sur 8 m. Le schéma ci-dessous est un plan indicatif de la salle et de ses accès, fourni pour l'organisation des temps de préparation et de bilan. Il ne constitue pas un plan de sécurité réglementaire.



DT 1	Plan indicatif de la salle d'activité	Éch. : Schéma non contractuel, dimensions réelles indiquées	Unité : m

Données disponibles et données à recueillir

Élément	Information disponible	Vérification à conduire
Attentes des jeunes	Intérêt général pour les activités pratiques observé dans d'autres activités	Activités souhaitées et sujets à éviter
Participation	18 inscriptions, présence moyenne prévue de 12	Disponibilités et causes possibles d'absence
Accompagnement	4 jeunes peuvent avoir besoin d'un accompagnement renforcé	Modalités utiles à déterminer avec chaque jeune
Partenariat	Bénévole du jardin partagé disponible selon ses contraintes	Dates et tâches compatibles avec sa disponibilité

Les données à recueillir doivent être vérifiées avec les personnes concernées.

DT 2 : CAHIER DES CHARGES, BUDGET ET RÈGLES DE GESTION

Le projet prévoit six séances collectives de 2 h 30 entre le 4 mai et le 12 juin 2026. Le public visé est constitué de 18 jeunes inscrits ; la fréquentation moyenne attendue est de 12 jeunes par séance. Le budget maximal autorisé pour les dépenses imputées au projet est de 2 300 €.

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes : matériel de jardinage et consommables, 420 € ; transport, 360 € ; collations, 180 € ; intervenante cuisine, six séances de trois heures rémunérées à 32 € l'heure ; temps de préparation et de coordination de l'équipe, 24 heures valorisées à 28 € l'heure. Les montants sont TTC et doivent être comptabilisés au poste indiqué. Les financements envisagés sont une subvention de 1 500 €, une contribution communale de 500 € et 300 € de fonds propres.

Pour les calculs : coût total = somme des dépenses ; coût unitaire = coût total divisé par le nombre d'unités considéré ; écart budgétaire = financements disponibles moins dépenses prévisionnelles. Une valeur positive correspond à un financement supérieur aux dépenses prévisionnelles. En cas de hausse de 5 %, le coût révisé se calcule par coût prévisionnel multiplié par 1,05. Toute modification de dépense doit être discutée avec la personne responsable du budget avant engagement.

Budget prévisionnel détaillé

Dépense	Calcul ou base	Montant
Matériel et consommables	Forfait	420
Transport	Forfait	360
Collations	Forfait	180
Intervenante cuisine	6 × 3 × 32	576
Préparation et coordination de l'équipe	24 × 28	672
Financement subvention	Montant envisagé	1 500
Financement commune	Montant envisagé	500
Fonds propres	Montant envisagé	300

Montants en euros TTC.

DT 3 : CALENDRIER, RÔLES ET MODALITÉS DE SUIVI

Le calendrier de référence est le suivant : avant le 4 mai, confirmer les attentes, les disponibilités, les autorisations nécessaires et la répartition des rôles ; du 4 au 15 mai, lancer les activités et formaliser avec les jeunes les premiers choix ; du 18 au 29 mai, réaliser les séances jardin et cuisine et faire un point intermédiaire ; du 1er au 12 juin, poursuivre les activités, recueillir les avis et établir le bilan collectif.

Les séances durent 2 h 30. L'équipe dispose de 24 heures valorisées pour la préparation et la coordination sur l'ensemble du projet. Un point hebdomadaire de coordination peut être intégré à ce temps. Les outils de suivi disponibles sont une feuille de présence, un relevé des décisions prises avec les jeunes, un tableau de dépenses et un court bilan de séance. Le suivi de la présence est effectué à chaque séance ; le budget est mis à jour après chaque dépense ; la participation aux décisions est examinée au point intermédiaire et au bilan final.

Les cibles sont : une moyenne d'au moins 12 jeunes présents par séance ; au moins 12 jeunes sur 18 ayant contribué à au moins un choix du projet, contribution identifiée dans le relevé des décisions ; dépenses totales ne dépassant pas 2 300 €. Les jeunes peuvent donner leur avis oralement, par écrit ou à l'aide d'un support visuel. Une absence ou une difficulté de participation appelle un échange et une adaptation ; elle ne permet pas de conclure à un manque de motivation.

Jalons de pilotage

Période	Jalon	Trace à conserver
Avant le 4 mai	Diagnostic complémentaire et préparation	Synthèse des besoins et calendrier validé
Du 4 au 15 mai	Lancement et premiers choix collectifs	Relevé des décisions et feuilles de présence
Du 18 au 29 mai	Point intermédiaire	Bilan d'étape et mise à jour budgétaire
Du 1er au 12 juin	Bilan final avec les jeunes	Évaluation des indicateurs et suites proposées

Dates et livrables attendus du projet.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 1.3 et 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les tableaux. Les réponses doivent être lisibles et s'appuyer sur les données du sujet. Pour la planification, indiquez des actions réalisables dans les dates et avec les ressources fournies.

Diagnostic partagé : besoins, constats et potentialités

Besoin ou attente	Constat ou question à vérifier	Potentialité mobilisable
.....		
.....		

À compléter par le candidat.

Planification des étapes du projet

Étape ou période	Action prévue	Responsable	Jalon ou trace de vérification
Avant le 4 mai			
Du 4 au 15 mai			
Du 18 au 29 mai			
Du 1er au 12 juin			

À compléter par le candidat à partir des jalons du DT 3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 4.1 et 4.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau de suivi à partir des indicateurs du sujet. Pour chaque résultat observé, indiquez une interprétation prudente et un ajustement vérifiable. Toute proposition doit rester compatible avec le cadre budgétaire et le calendrier.

Suivi des indicateurs et décisions d'ajustement

Indicateur	Cible	Moment et contributeurs au suivi	Résultat à la troisième semaine	Analyse et ajustement proposé
Présence moyenne	Au moins 12 jeunes par séance		9 jeunes par séance	
Contribution à un choix tracé	Au moins 12 jeunes sur 18		7 jeunes sur 18	
Dépenses cumulées	Au plus 2 300 € en fin de projet		1 250 € à la troisième semaine	

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.